



HAUTE AUVERGNE

Relevé de décisions Site Natura 2000 FR 8301065

Vallées et coteaux thermophiles de la région de Maurs

Comité de pilotage du 08 novembre 2011

Présents par ordre alphabétique :

Bazin Benoît, collectif Salvageau ; **Broussal** Jean-Luc, Maire Saint Santin de Maurs ; **Dupetitmagneux** Sylvain, environnement Communauté de communes ; **Favre** Jean-Paul – CPIE Haute Auvergne ; **Lalo** Patrick, DDT Cantal ; **Marty** Hervé, Gendarmerie Maurs ; **Régnier** Marie-Claire, Conservatoire des espaces naturels Auvergne ; **Suc** Alexandre, DDT Cantal ; **Touraille** Edouard, ONCFS ; **Tuirez** Didier, Gendarmerie Aurillac ; **Vermande** François, Conseiller Général

Excusés par ordre alphabétique :

Bayle Marc-René, Préfet du Cantal ; **Bordes** Jean-Marie, Directeur CPIE ; **Boulet** Vincent, Directeur CBNMC ; **Descoeur** Vincent, Président Conseil Général ; **Duplay** François Président CRPF ; **Domergue** Gilbert, Maire de Montmurat ; **Salabert** Christian (Madame Chabot), DCSPP ; **Suchon** René, Président Conseil Régional ; **Vanlaer** Hervé (**Tabourin** Pierre), Directeur DREAL ; **Visinoni** Maurice, Président Communauté de communes ;

Décisions

Validation de la Charte avec 3 modifications du texte proposé :

Engagements Tous milieux – engagement 3 : remplacement de « *n'autorisant pas la pratique des sports motorisés ...* » par « *n'autorisant pas la circulation motorisée de loisir...* »

Engagements Espaces boisés, bosquets - engagement 1 : remplacement de « *export des encombrants...* » par « *export des rémanents...* »

Dernière phrase : remplacement de « *si je la souhaite* » par « *si je le souhaite* »

CENTRE PERMANENT D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT DE HAUTE-AUVERGNE
Association Maison des Volcans Château Saint-Étienne 15000 AURILLAC

Tél. 04.71.48.49.09 – FAX 04.71.48.97.40 – courriel : cpie.haute.auvergne@wanadoo.fr – site : www.cpie15.com
SIRET : 77 907 96 56 000 12 – TVA Intracommunautaire FR 21 77 907 96 56 - APE : 913 E – Organisme de formation: 83 15 00097.15
ASSOCIATION LOI 1901 Membre de L'UNION NATIONALE DES CPIE reconnue d'utilité publique – Décret du 4 mars 1994



HAUTE AUVERGNE

Validation des propositions suivantes :

Conservation des MAET établies avec les agriculteurs précédemment (2009) pour le prochain DoCob

Etude par le CPIE de Haute Auvergne (automne 2011) d'une modification du périmètre en cohérence avec les diagnostics menés les années précédentes et les motivations des agriculteurs concernés (nouvelles contractualisations)

Rédaction d'un pré-Docob par le CPIE de Haute Auvergne (automne 2011)

Programmation d'un CoPil en décembre 2011 – janvier 2012 pour analyse et validation éventuelle des nouveaux contours et prise de connaissance du pré-DoCob

Programmation d'un CoPil en mars - avril 2012 pour validation du DoCob

Poursuite des activités de sensibilisation – animation en 2012 par le CPIE de Haute Auvergne

Mise en place par le CEN Auvergne en 2012 d'un Contrat N 2000 sur le site du Puech de Salvageau : convention de gestion, présentation aux ayant-droit et début des travaux

Compte-rendu du Relevé de Décisions, par délégation du Président du Comité de Pilotage,

Jean-Paul Favre

CENTRE PERMANENT D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT DE HAUTE-AUVERGNE
Association Maison des Volcans Château Saint-Étienne 15000 AURILLAC

Tél. 04.71.48.49.09 – FAX 04.71.48.97.40 – courriel : cpie.haute.auvergne@wanadoo.fr – site : www.cpie15.com
SIRET : 77 907 96 56 000 12 – TVA Intracommunautaire FR 21 77 907 96 56 - APE : 913 E – Organisme de formation: 83 15 00097.15
ASSOCIATION LOI 1901 Membre de L'UNION NATIONALE DES CPIE reconnue d'utilité publique – Décret du 4 mars 1994